

Compte-rendu du conseil municipal des jeunes du 28 septembre 2018

Enfants présents : BERNARD Suzon, CALBRY Mary, CLEMENCEAU Céleste, Lucas Donnadiou, GELINEAU Pénélope, Le MELLAY Malo, MOREL Emma, QUINVEROS Lilou, SLIMAN Alicia

Enfants absents excusés : MEUNIER Sara, PAINKIN Tom

Adultes présents : BARBOT Olivier, NOUICER Sylvia, RABINEAU Michel, RENAUDINEAU Chantal

Adulte absente excusée : WAFLART Sylvie

Ordre du jour :

- installation d'un skate-park
- initiation aux gestes des premiers secours
- rencontre avec le conseil municipal des jeunes de Soulaire et Bourg
- questions diverses
- élection du prochain maire

Malo, en tant que maire, préside la séance ; il fait approuver le compte-rendu du précédent conseil

Adopté à l'unanimité par 9 voix

Madame la Maire, Chantal Renaudineau, exprime son admiration devant l'efficacité et le sérieux dont font preuve les membres du conseil des jeunes

- Installation d'un skate-park à Feneu

Chantal Renaudineau et Olivier Barbot font part d'une opportunité qui s'est présentée à la commune : l'achat de trois éléments d'un skate-park d'occasion vendus par la commune de St Léger des Bois au prix de 1 000 €. Olivier Barbot s'est rendu sur place et a pu constater le bon état de ces modules.

Il présente, au conseil, les trois éléments, via une vidéo.

La réaction des enfants est positive.

La commune propose d'installer le skate-park au Bois de la Sable sur l'ancien terrain de basket utilisé actuellement comme parking. Chaque élément sera solidement ancré au sol et ceci en toute sécurité.

Ce lieu présente différents avantages :

- il est déjà goudronné
- il est éloigné des habitations (pas de pollution sonore pour les habitants)
- il est proche du centre des loisirs

La réaction des enfants est mitigée en raison de l'accessibilité qu'ils jugent dangereuse.

Il est décidé de faire découvrir aux enfants un accès qui n'utilise pas la route de Champigné.

Les enfants évoquent la nécessité d'installer, dans le skate-park, un panneau indiquant les consignes basiques de sécurité (port d'un casque ...)

Malo fait procéder au vote pour l'installation de ce skate-park au Bois de la Sable:

4 voix pour, 3 voix contre, 2 abstentions

L'installation d'un skate-park au bois de la Sable est adopté

- Session d'initiation aux gestes des premiers secours

Le Conseil constate le succès de cette initiative.

32 enfants s'y sont inscrits, nombre maximum possible ; une liste d'attente a même été ouverte.

Les pompiers ont répondu présents et seront bien là le lundi 8 octobre à l'espace culturel.

- Rencontre avec le Conseil municipal des jeunes de Soulaire

Il est rappelé aux enfants que la rencontre avec le CMJ de Soulaire aura lieu à Soulaire et Bourg le jeudi 4 octobre à 18h30.

Le rendez-vous est fixé à 18h15 à Feneu devant la mairie.

Le transport se fera avec le minibus de la Commune.

Cette rencontre a pour but d'échanger les idées et les expériences.

- Questions diverses

* Il est rappelé aux enfants que cette année marque le 100^{ème} anniversaire de la fin de la 1^{ère} guerre mondiale.

Diverses manifestations auront lieu le 11 novembre à Feneu ; il est important que les membres du conseil municipal des jeunes de Feneu y soient présents

* Quelques enfants ne pouvant être présents le vendredi soir et faute d'un jour commun à tous il est décidé que le conseil se tiendra une fois le jeudi et une fois le vendredi à la même heure

Aucune question n'étant à l'ordre du jour, Malo fait procéder à l'élection du nouveau maire

Marie est élue maire avec 4 voix

Pénélope : 1 voix, Alicia 1 voix

La séance est levée à 18h30